

## **équiwatt : une prime aux économies d'énergie pour les commerçants, artisans et autres PME**

Equiwatt, le programme d'efficacité énergétique des Services industriels de Lausanne (SiL), propose désormais un nouveau plan d'action: une prime de 20% pour les actions de performance énergétique réalisées par les entreprises consommant moins de 500 MWh d'électricité et 5000 MWh de chaleur par an. Ces « petits et moyens consommateurs » peuvent ainsi diminuer d'au moins 30% leur consommation d'énergie et rentabiliser plus rapidement leur investissement.

Qu'il s'agisse d'éclairage, de chauffage, de réfrigération, de climatisation, d'air comprimé, de pompes de circulation ou de tout autre procédé technique, une multitude d'installations gagnent à être améliorées. Par exemple, dans le domaine de la production de froid, une machine frigorifique récente consommera environ 40% d'énergie en moins qu'un ancien modèle.

Or, nombre d'entreprises (bureaux, gérances, commerces de détail, artisans, restaurants etc.) hésitent à réaliser les investissements nécessaires en raison d'une rentabilité trop faible ou par manque de capacité financière. Pour encourager ces « petits et moyens consommateurs » (moins de 500 MWh d'électricité et moins de 5000 MWh de chaleur par an) à rénover leurs installations, équiwatt propose désormais une prime aux économies d'énergie.

Pour toute action de performance énergétique d'au moins 1000 francs, équiwatt rembourse 20 % (jusqu'à 10'000 francs) du coût de réalisation pour autant que l'économie d'énergie prévisible soit d'au moins 30% par rapport à la situation antérieure. La prime est allouée aux entreprises raccordées au réseau d'électricité des SiL, sises sur les communes de Lausanne, Prilly, Jouxten-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Epalinges, Saint-Sulpice.

Les Services industriels de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

- **Jean-Yves Pidoux, directeur des Services industriels de Lausanne, tél. 021 315 82 01**
- **Baptiste Antille, responsable du programme équiwatt, tél. 021 315 82 12**

*Conditions et inscriptions : [www.equiwatt.ch](http://www.equiwatt.ch)*

Lausanne, le 24 janvier 2018